

## Qui sommes nous?

Nous sommes juste des parents inquiets par la mise en place d'une antenne 3G sur le stade des Gâtines, à quelques mètres de plusieurs écoles et habitations.

Choqués par la méthode et sur les choix effectués, nous avons créé ce [collectif - ><http://gsm78.wordpress.com/2010/02/04/besoin-de-vous-%e2%80%93-action-n%c2%b0-5-%e2%80%93-banderolle/>] spontanément pour coordonner les actions que chacun aimerait voir mener et ainsi montrer le réel émoi créé par cette situation, vécue plus comme une situation cachée et imposée. Nous n'avons pu exister que grâce à vous et notamment à vos signatures sur les pétitions qui ont circulé.

## Petit historique sur ce qui s'est passé..

1. **18 décembre 2008** : M. Le Maire fait accepter au conseil municipal la mise en place d'une nouvelle antenne 3G sur le stade des Gâtines. Or, aucune concertation avec les riverains n'a été organisée au préalable alors que Mr Régnauld, en période électorale, sait parfaitement organiser des réunions avec ses administrés...De même, aucune information n'a été diffusée à l'attention des habitants du plateau.
2. **14 Novembre 2009** : Mme Brigitte L. lance l'alerte : un camion grue a essayé de passer au travers du domaine privé des Gâtines sans autorisation. N'ayant pas d'autorisation, le camion est refoulé. Mme Brigitte L. apprend que ce camion était destiné à transporter une antenne relais et elle diffuse l'information.
3. **25 Novembre 2009** : M. Le Maire ne répond pas à nos courriers de demande d'explication du pourquoi de cette antenne.
4. **27 Novembre 2009** : un article est paru dans Toutes les nouvelles de Versailles
5. **28 Novembre 2009** : Les parents d'élèves abordent le sujet en conseil d'école et demandent des garanties à la Mairie qui ne répond toujours pas.
6. **1er Décembre 2009** : un panneau de Permis de Construire est apposé sur le stade des Gâtines.
7. **4 décembre 2009** : Nous rencontrons M. Douillet à sa permanence à la Mairie.
8. **14 décembre 2009** : Nous lançons une pétition. Les grues d'Orange sont sur le stade. Nous appelons l'association Priartem (**P**our une **R**églementation des **I**mplantations d'**A**ntenne **R**elais et de **T**ÉlÉphonie **M**obile) à la rescousse.
9. **14 Décembre 2009** : nous adressons un courrier recommandé à Monsieur le Maire lui demandant de stopper les travaux tant qu'une réunion publique ne sera pas organisée par ses soins.
10. **15 Décembre 2009** : un article est paru dans le Parisien, petit, mais un article quand même. L'ARGPP confirme s'associer à nos préoccupations quant à l'implantation de cette antenne 3G et nous aidera dans nos démarches avec M. Le Maire.
11. **16 Décembre 2009** : Nous avons obtenu un RDV avec M. Le Maire. Nous lui présentons la pétition avec ses quelques 300 signatures. Nous demandons la suspension des travaux tant qu'une réunion publique ne sera pas organisée par lui-même. Ce qu'il accepte.
12. **17 Décembre 2009** : M. Le Maire nous informe qu' « Orange refuse le principe d'une réunion publique qui en général tournent au pugilat et au « lynchage » avec des mises en cause de la téléphonie mobile dépassant le strict cadre des enjeux locaux évoqués. »
13. **DATE XXXXX Envoi à la Mairie, à M. Douillet, à Mme la préfète, à Orange du compte rendu de cette réunion fait par le collectif.**

14. **18 décembre 2009**: Démarrage du site Internet
15. **Entre le 18 décembre et jusqu'au 18 janvier 2010** M. Le Maire impose une réunion restreinte. Nous obtenons la présence de Priartem ainsi que TVFIL 78.
16. **16 janvier 2010** : Les Renseignements Généraux des Yvelines, mandatés par la Préfète, souhaitent nous rencontrer : à priori l'article de presse dans le Parisien et le blog font grand bruit. L'ARGPP est déjà là à nos côtés. Nous renseignons ces Messieurs sur nos revendications et sur nos actions totalement inscrites dans la légalité.
17. **18 janvier 2010** : réunion "publique" qui n'est en fait qu'une réunion restreinte (nous avons dû donner au préalable la liste des personnes pouvant y participer).
- Cette réunion a été plus que décevante : les jeux étaient faits d'avance alors que notre seule demande était d'éloigner cette antenne des écoles et habitations, en réfléchissant ensemble à un autre lieu d'implantation. La conclusion d'Orange a été : « Nous reprendrons les travaux dès demain ». Notre réponse fut : « Dans ce cas, nous lancerons tous les recours dont nous disposons, y compris juridiques, pour éviter cette implantation » .
18. **20 janvier 2010** : nous passons sur TVFIL 78 au journal de 19h.
19. **20 janvier 2010** : prise de contact avec un avocat aguerri à ce sujet (l'avocat de Priartem).
20. **23 janvier 2010** : après plusieurs réunions du collectif et de l'ARGPP, nous décidons de vous informer de la situation et vous demandons votre mobilisation y compris financière pour couvrir les frais d'une action en justice. L'ARGPP, seule habilitée en tant qu'association à le faire, est d'accord pour nous permettre de récolter les fonds nécessaires pour notre cause et lancer une action en référé.
21. **27 janvier 2010** : nous récupérons la déclaration de travaux et la convention signée avec Orange auprès de la Mairie.
22. **28 janvier 2010** : rencontre avec l'avocat pour affiner notre stratégie.
- Participation au conseil municipal où nous avons demandé à Mme Darneau, élue de l'opposition, de poser une question sur le fait que dans le PV du conseil municipal qui avait voté à l'unanimité l'implantation de l'antenne, il est précisé qu'il s'agissait de « pallier un problème de couverture ». Or, Orange nous a affirmé lors de la réunion du 18 janvier qu'il n'y avait aucun problème de couverture mais une éventuelle saturation possible en 2012 ! Nous souhaitons savoir si les élus avaient voté en toute connaissance de cause et s'ils n'avaient pas été trompés. Dans ce cas, nous lui avons proposé de soumettre la question à un nouveau vote. La réponse du Maire : « Non, nous n'avons pas été trompés ».
23. **30 janvier 2010** : envoi par plusieurs riverains et membres du collectif d'un recours gracieux en recommandé AR afin de nous permettre de gagner du temps et de décaler le délai de recours si nous devons aller devant les tribunaux administratifs.
24. **4 février 2010** : les travaux reprennent, l'antenne est installée en une journée, le local technique le sera demain. Elle sera en fonction dans 1 mois.
25. **5 février 2010, 7h30** : nous sommes une cinquantaine de parents et riverains à être présents sur le chantier, malgré l'heure matinale, la pluie et la boue. Nous bloquons symboliquement la grue et scandons notre mécontentement. La presse est présente : les Nouvelles de Versailles, le Parisien, l'AFP et France 3 région Ile de France. Un reportage est diffusé dans le journal de midi et repasse à 19h, le jour même. L'information est également relayée par la radio dans le journal de 14h de France Inter.

**26.6 février 2010** : réunion d'information aux parents et appel à une mobilisation toujours plus forte. Notre prochaine action : manifestation devant la mairie le 13.02.10 à 10h30.